

Programme de conservation des trois espèces de busards en région Champagne-Ardenne

Bilan des opérations de protection soumises à arrêté préfectoral

Saison 2014



V. TERNOIS

*Groupe d'étude et de protection des
Busards & LPO Champagne-Ardenne*

01, hameau de Blinfey

52110 Beurville

Tel : 03.25.92.56.02

Mail : busards52@gmail.com

Référencement proposé :

[**BOURRIOUX J.-L. et TERNOIS V., 2014.** Programme de conservation des trois espèces de busards en région Champagne-Ardenne. Bilan des opérations de protection soumises à arrêté préfectoral – Saison 2014. *Groupe d'étude et de protection des busards & LPO Champagne-Ardenne*, 20 pp.]

Programme de conservation des trois espèces de busards en région Champagne-Ardenne

Bilan des opérations soumises à arrêté préfectoral (Saison 2014)

Rédigé par :

Jean-Luc BOURRIOUX

Coordinateur régional

01, hameau de Blinfey

52110 BEURVILLE

Tel : 03.25.04.99.90

busard52@gmail.com

et

Vincent TERNOIS

Délégué régional CRBPO

Lotissement Les Tilleuls

10200 THIL

Tel : 03.25.92.56.02

cpie.vincent.ternois@wanadoo.fr

Avec les contributions de :

Serge PARIS

Coordinateur Aube

smc.paris@wanadoo.fr

Pascal ALBERT

Coordinateur Aube

circuspygargus@live.fr

Daniel MOULET

Coordinateur Marne

damoulet@laposte.net

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	4
LES DEMANDEURS.....	5
BILAN DE LA SAISON 2014.....	6
LISTE DE DEMANDEURS POUR LES SAISONS 2015 A 2017.....	20

PREAMBULE

Les busards sont surveillés depuis plus de 30 ans par des bénévoles de la LPO Champagne-Ardenne.

La surveillance des populations busards amène vite l'observateur à l'action de protection. En effet, les premiers constats ont montré qu'un nombre important (60 à 100 % selon les années et les régions) des nichées de busards nichant en céréales sont détruites s'il n'y a pas intervention. Cette action de protection reste simple, il suffit de contacter l'agriculteur concerné et de rechercher avec lui la meilleure solution pour épargner la nichée compte tenu des travaux agricoles envisagés.

Même si chaque cas est particulier, la plupart du temps il faudra manipuler les poussins pour les poser dans un enclos grillagé, opération de sauvetage généralement suffisante. Dans d'autres cas, il faudra les déplacer dans une culture plus tardive et dans les cas extrêmes, il faudra envisager le déplacement de la ponte ou de très jeunes poussins vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage.

La surveillance des populations a confirmé que des fluctuations sont observées (souvent liées aux populations proies : grillons, micromammifères, orthoptères). Des études au niveau international doivent permettre de mieux comprendre ces fluctuations. Le baguage et marquage restent simplement des moyens pour une meilleure connaissance. Localement ces actions d'étude et de protections permettent de faire prendre conscience que le milieu agricole reste déterminant pour le maintien des espèces inféodées aux milieux ouverts. La région Champagne-Ardenne retient annuellement la deuxième

population de l'hexagone et se doit d'être un exemple sinon un modèle. Les cinquante surveillants qui œuvrent pour cette cause sont les ambassadeurs de la prise en compte de la biodiversité dans ces milieux.

Conformément aux arrêtés préfectoraux permettant d'enlever, déplacer et transporter les couvées et nichées de Busard cendré, Busard Saint-Martin et Busard des roseaux dans le cadre des activités de protection et/ou de sauvetage, les bénévoles bénéficiant d'une autorisation doivent transmettre un bilan annuel des activités.

Afin de faciliter les démarches, le coordinateur régional a proposé de réaliser une synthèse collective depuis les données transmises annuellement via les fiches de suivi de couples/nids au Groupe d'étude et de Protection des busards et valorisées par le CNRS de Chizé.

On notera que les activités de baguage et de marquage de busards sont réalisées par des bagueurs agréés par le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux dans le cadre d'un programme personnel déposé par Vincent BRETAGNOLLE (CNRS Chizé). Les résultats de ces opérations ne sont donc pas présentés dans cette synthèse.

LES DEMANDEURS

32 demandes d'autorisations relatives à l'enlèvement, le déplacement et le transport des 3 espèces de busards ont été accordées en 2014 par la DREAL. Pour chacune de ces autorisations, la validité porte sur une année, à savoir la saison 2014.

On notera toutefois que la liste des personnes autorisées en 2014 ne correspond pas à la réalité des opérations de sauvetage réalisées. Certaines personnes ne sont que de

simples observateurs transmettant des informations au collectif régional alors que d'autres sont des bénévoles directement impliqués dans la prise en charge de nids. **Une actualisation de la liste des bénévoles impliqués sera proposée pour la saison 2015** (cf. page 20).

Enfin, on retiendra que l'enlèvement, le déplacement et/ou le transport de couvées et de nichées n'est pas toujours nécessaire.

Nom, Prénom du demandeur	Code GEPB	Bagueur agréé	Départements d'intervention en 2014			
			08	10	51	52
Bénévoles bénéficiant d'une autorisation préfectorale pour la saison 2014						
ALBERT, Pascal	35	Bagueur spécialiste		X (59 nids)	X	
BADOIL, Pierre	74					X (4 nids)
BALTHAZARD, Alain	163				X (7 nids)	
BOUGEL, Marc	518			X (3 nids)		
BOURRIOUX, Jean-Luc	32	Bagueur spécialiste		X (8 nids)	X (1 nid)	X (7 nids)
BRANJON, Yanick	459				X (2 nids)	
CAPOVILLA, Léo	948				X (15 nids)	
COCQUYT, Laurent	87			X (15 nids)		
CROUZIER, Gérard	430			X (19 nids)		
FAYNOT, Roland	81					
FREULET, Claude	85			X (40 nids)		
GALVEZ, Michel	434					
GILLET, Jacqueline	421			X (6 nids)		
PICARD, Michel	524					
GRANHOMME, Yves	Non attribué					
LEPAGE, Frédéric	91					
MAPPS, David	627					
MOULET, Daniel	522				X (12 nids)	
PARIS, Serge	34	Bagueur spécialiste		X (55 nids)	X (5 nids)	
PILLON, Laurent	444					
POINSOTTE, Thérèse						
POINSOTTE, Philippe	209			X (12 nids)		
ROCQUET, Jean-Christophe	86			X (4 nids)		
SALMIERI, Michel	446					
SCHMITT, Jean-François	489					X (10 nids)
TALLOT, Francis	88			X (4 nids)		
TERNOIS, Vincent	401	Bagueur généraliste		X (7 nids)	X	X
THIOLLAY, Jean-Marc	448					
VACHERET, Bernard	89			X (5 nids)		
VERNANGE, Patrick	73			X (7 nids)		
VERON, Philippe	525					
ZABINSKI, Dominique	37					
Autres bénévoles impliqués dans la protection effective de nichées en 2014						
MILLON, Alexandre	3	Bagueur généraliste		X	X (2 nids)	
SCHOINDRE, Lilian	152					X (6 nids)
MAMPEY, Alexandre	946					
COUTEAU, Caroline	619			X (1 nid)	X (4 nids)	

Tab. 1 - Liste des bénévoles impliqués dans les actions de protection des 3 espèces de busards en 2014
 (légende : X département de surveillance / transmission de données – (X nids) : nombre de nids pris en charge)

BILAN DE LA SAISON 2014

A. Bilan général

Espèces	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
	Nb couples suivis (1)	Nb nids suivis (2)	Nb nids protégés (3)	% de nids suivis pris en charge
Busard cendré	223	200	129	64,5 %
Busard Saint-Martin	140	120	59	49,1 %
Busard des roseaux	9	5	0	0 %
Total	372	325	188	-

(1) : nombre de couples suivis par le réseau busards et ayant conduit à la rédaction d'une fiche de nid/couple

(2) : nombre de nids identifiés et suivi par le réseau busards

(3) : nombre de nids protégés : déplacement nichée, pose de jalons, cage-traineau...

372 couples de busards ont été identifiés au cours de la saison 2014 par le collectif régional pour **325 nids localisés et/ou visités**. Des interventions pour assurer la protection de ces nichées ont été réalisées sur **188** d'entre eux. Pour les autres, il s'agit de nids pour lesquels une intervention (en dehors d'actions de baguage) a été jugée inutile (pas de risque vis-à-vis de la moisson) mais concerne aussi l'ensemble des nids prédatés ou détruits avant toute intervention.

B. Busard cendré

Modalités d'intervention par type de culture

Cultures	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge		Modalités d'intervention					
	Nb nids suivis	Nb nids protégés	NON (1)	JAL-CAP (2)	DEP (3)	DEG (4)	CGT-CSF (5)	CDS (6)
Orge d'hiver	87	71	16	1	7	6	55	2
Blé	106	52	54	2	6	3	40	1
Luzerne	6	5	1	2	1	-	-	2
Fétuque	1	1	-	-	-	-	1	-
Total	200	129	71	5	14	9	96	5

- (1) : aucune intervention en dehors du baguage éventuel des poussins ou nid trouvé avant moisson
 (2) : pose de jalons pour permettre à l'agriculteur de contourner le nid (JAL) ou prélèvement pendant la moisson (CAP et NTM)
 (3) : déplacement du nid vers une culture plus tardive
 (4) : déplacement du nid vers une culture plus tardive et installation d'une cage pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres
 (5) : pose de cages-traineaux (CGT) ou de cages sans fond (CSF ou SA) pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres et éviter la verse de la culture
 (6) : transfert des œufs ou poussins en Centre de sauvegarde ou injection dans un autre nid car nichée menacée

Remarques

Succès des mesures de protection

Type de protection	Nb nids suivis	Succès de la reproduction			% d'envol	Nb de poussins supposés à l'envol	Nb de poussins / nid suivi
		Nb nids en échec	Nb nids avec envol	Ne sais pas			
Absence d'intervention (NON)	71	18	36	17	50,7 % mini	110	1,5
Nid contourné (JAL, CAP et NTM)	5	4	1	-	20 %	1	0,2
Déplacements (DEP)	14	3	11	-	78,6 %	31	2,2
Déplacements + cages (DEG)	9	-	9	-	100 %	23	2,5
Cages (CGT, CSF et SA)	96	18	78	-	81,2%	273	2,8
C. sauvegarde et injection (CDS et INJ)	5	5	x	v	x	Non évalué	x
Total	200	48	135	17	67,5 %	438	

Cultures	Nb nids en échec sans intervention	Nb nids en échec avec intervention	Nb nids pris en charge par CDS
Orge d'hiver	9/16 (56,2 %)	14/69 (20,3 %)	2
Blé	9/54 (16,6 %)	8/51 (15,7 %)	1
Luzerne	-	3/3 (100 %)	2
Fétuque	-	-	-
Total	18/71 (25,3 %)	25/124 (20,1 %)	5

Interaction dates de moissons, dates d'envol des poussins et mesures de protection

	Globalité*		Sans intervention (hors CDS)		Avec intervention*	
	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson
Orge d'hiver	1	54	-	-	1	54
Blé	51+9	19+9	36	0	15+9	19+9
Luzerne	-	-	-	-		
Fétuque	-	1	-	-		1
	52+9	74+9	36	0	16+9	74+9

* : pour certains nids, l'envol s'effectue pendant la moisson. Le nombre de nids concerné ne correspond donc pas à l'ensemble des nids identifiés pour l'espèce. Cela concerne 9 nids.

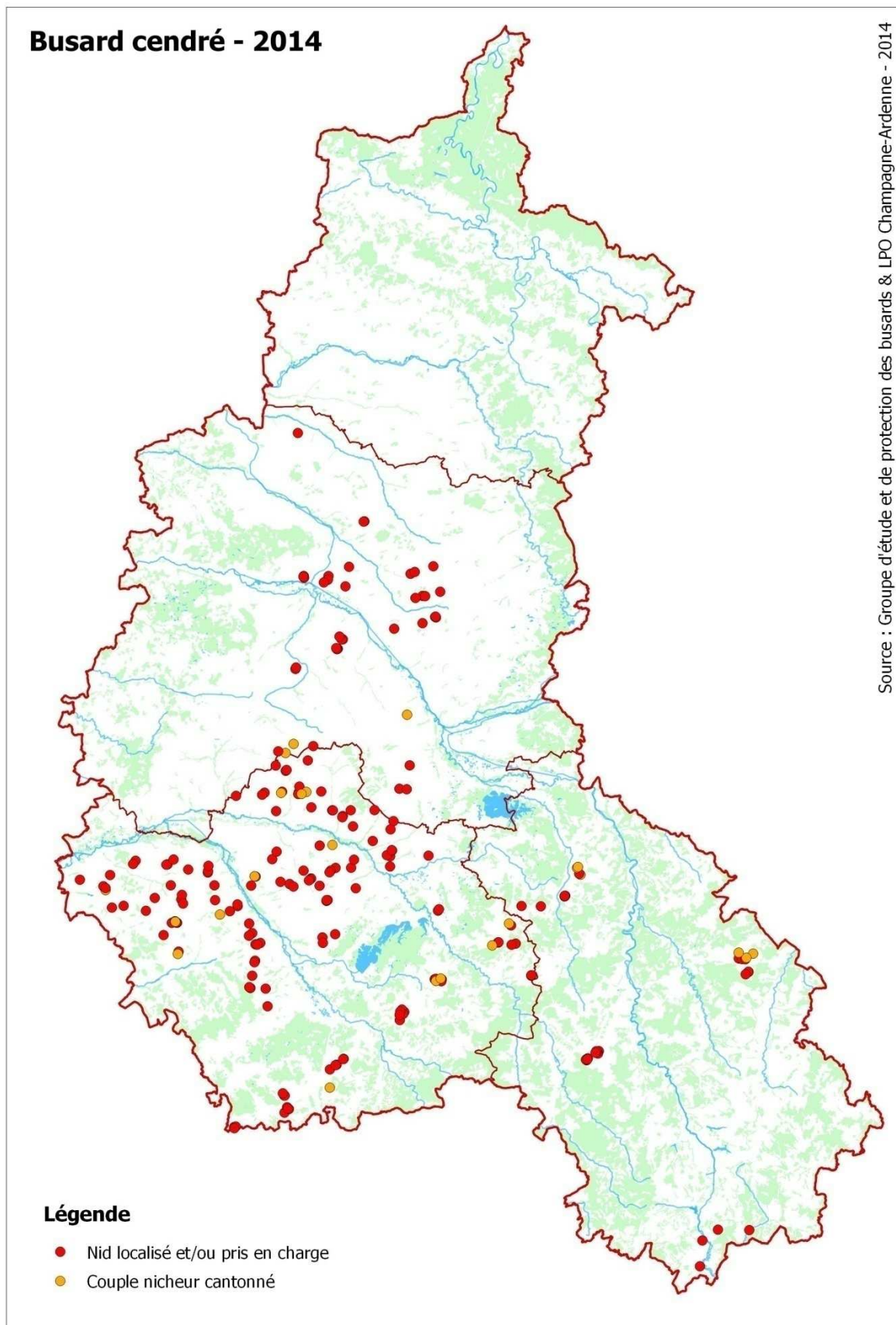
Bilan par commune

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
AUBE					
Allibaudières	10004	1	1	1	1
Aubeterre	10015	2	2	0	4
Aulnay	10017	3	3	1	4
Avant-lès-Marcilly	10020	4	3	2	3
Avant-lès-Ramerupt	10021	4	4	3	7
Avon-la-Pèze	10023	1	1	1	5
Bouranton	10053	1	1	1	2
Brienne-la-Vieille	10063	2	2	2	3
Champfleury	10075	2	2	1	4
Champigny-sur-Aube	10077	1	1	0	3
La Chapelle-Saint-Luc	10081	3	3	2	12
Charmont-sous-Barbuise	10084	4	4	4	8
Charmoy	10085	1	1	0	0
Chaserey	10087	1	1	1	0
Chauchigny	10090	1	1	1	4
Chesley	10098	3	3	2	7
Courcelles-sur-Voire	10105	1	1	1	3
Longueperthe	10114	2	2	0	0
Dampierre	10121	2	2	1	3
Donnement	10128	1	1	0	3
Dosches	10129	1	1	1	1
Dosnon	10130	1	1	0	1
Faux-Villacerf	10145	2	2	1	0
Fontaine-les-Grès	10151	1	1	0	0
Fontenay-de-Bossery	10154	1	1	0	3
Pars-les-Romilly	10164	3	3	2	10
Les Grandes-Chapelles	10166	1	1	1	2
Herbisse	10172	7	4	2	12
Isle-Aubigny	10174	1	1	1	3
Jasseines	10175	2	2	1	7
Laines-aux-Bois	10186	3	3	3	X (CDS)
Laubressel	10190	1	1	1	0
Lévigny	10194	4	3	3	12
Lhuître	10195	5	5	4	10
Longsols	10206	1	1	1	2
Luyères	10210	3	3	1	5
Magnant	10213	6	6	4	12
Magny-Fouchard	10215	6	4	4	2
Mailly-le-Camp	10216	1	1	0	0
Maisons-lès-Soulaines	10219	2	2	2	3
Marolles-sous-Lignéres	10227	3	3	2	13
Mesnil-Saint-Loup	10237	2	1	1	5
Montsuzain	10256	2	2	1	7
Nogent-sur-Aube	10267	1	1	1	4
Nozay	10269	1	1	1	4
Origny-le-Sec	10271	1	1	0	2
Orvilliers-Saint-Julien	10274	1	1	1	4
Ossey-les-trois-Maisons	10275	1	1	0	2
Pargues	10278	1	0	0	0
Le Pavillon-Sainte-Julie	10281	1	1	1	X (CDS)

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
AUBE					
Payns	10282	1	1	0	5
Praslin	10302	1	1	0	3
Prunay-Belleville	10308	4	3	1	4
Rigny-la-Nonneuse	10318	1	1	1	1
Rilly-Sainte-Syre	10320	2	1	0	0
Rouvres-les-Vignes	10330	2	2	2	7
Saint-Flavy	10339	3	3	1	9
Saint-Lyé	10349	3	3	3	12
Saint-Mesmin	10353	1	1	1	3
Saint-Nabord-sur-Aube	10354	1	1	0	3
Savières	10368	1	1	0	3
Semoine	10369	4	3	3	8
Souligny	10373	1	1	1	0
Thil	10377	2	1	1	3
Torvilliers	10381	2	2	2	9
Trancault	10383	1	1	1	4
Vallant-Saint-Georges	10392	2	2	1	3
Vallières	10394	3	3	3	12
Vaucogne	10398	1	1	0	0
Vaupoisson	10400	1	0	0	0
Villeloup	10414	1	0	0	0
Villery	10425	1	1	1	4
Villiers-sous-Praslin	10432	4	4	2	4
MARNE					
Aigny	51003	4	4	4	10
Baconnes	51031	2	2	1	5
La Chappe	51147	2	2	2	3
Courcemain	51182	1	1	0	3
Courdemanges	51184	1	1	1	5
Courtisols	51193	7	7	6	17
Gourgançon	51276	1	1	0	2
Les Grandes-Loges	51278	1	1	0	0
Juvigny	51312	1	1	1	0
Montépreux	51377	1	0	0	0
Pomacle	51439	1	1	0	0
Pringy	51446	1	0	0	0
Saint-Memmie	51506	1	1	1	1
Saint-Ouen-Domprot	51508	2	2	1	3
Saint-Remy-sur-Bussy	51515	1	1	1	4
Sommesous	51545	1	1	1	2
Somme-Vesle	51548	1	1	1	3
Tours-sur-Marne	51576	3	3	1	7
Trecon	51578	2	2	0	2
Vienne-le-Château	51621	1	1	1	4
Villers-le-Château	51634	6	6	5	26
HAUTE-MARNE					
Blessonville	52056	5	5	3	15
Chalvraines	52095	3	3	1	3
Chassigny	52113	1	1	1	0
Coublanc	52145	1	1	1	0
Cusey	52158	1	1	0	0
Dommarien	52170	1	1	1	5

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
HAUTE-MARNE					
Dommartin-le-Saint-Père	52172	4	4	4	9
Doulevant-le-Château	52178	1	1	1	3
Morancourt	52341	2	1	0	0
Nully	52359	1	1	0	0
Prez-sous-Lafauche	52407	1	0	0	0
Rachecourt-Suzémont	52413	2	0	0	0
Semilly	52468	5	3	2	5
Semoutiers-Montsaon	52469	5	5	1	3

Carte de localisation des nids et couples de Busard cendré suivis par le Réseau busards – saison 2014



C. Busard Saint-Martin

Modalités d'intervention par type de culture

Cultures	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge		Modalités d'intervention					
	Nb nids suivis	Nb nids protégés	NON (1)	JAL-CAP (2)	DEP (3)	DEG (4)	CGT-CSF (5)	CDS (6)
Orge d'hiver	50	37	13	-	14	6	17	-
Blé	62	19	43	1	1	1	13	3
Orge printemps	2	2	-	2	-	-	-	-
Luzerne	3	2	1	1	-	-	-	1
Colza	2	-	2	-	-	-	-	-
Coupe forestière	1	-	1	-	-	-	-	-
Total	120	60	60	4	15	7	30	4

- (1) : aucune intervention en dehors du baguage éventuel des poussins ou nid trouvé avant moisson
 (2) : pose de jalons pour permettre à l'agriculteur de contourner le nid (JAL) ou prélèvement pendant la moisson (CAP et NTM)
 (3) : déplacement du nid vers une culture plus tardive
 (4) : déplacement du nid vers une culture plus tardive et installation d'une cage pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres
 (5) : pose de cages-traîneaux (CGT) ou de cages sans fond (CSF ou SA) pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres et éviter la verse de la culture
 (6) : transfert des œufs ou poussins en Centre de sauvegarde ou injection dans un autre nid car nichée menacée

Remarques

Succès des mesures de protection

Type de protection	Nb nids suivis	Succès de la reproduction			% d'envol	Nb de poussins supposés à l'envol	Nb de poussins / nid suivi
		Nb nids en échec	Nb nids avec envol	Ne sais pas			
Absence d'intervention (NON)	60	12	36	12	60 % mini	140	2,3
Nid contourné (JAL, CAP et NTM)	4	4	-	-	0 %	-	0
Déplacements (DEP)	15	4	11	-	73,3 %	57	3,8
Déplacements + cages (DEG)	7	-	7	-	100 %	26	3,7
Cages (CGT, CSF et SA)	30	3	27	-	90 %	103	3,4
C. sauvegarde et injection (CDS et INJ)	4	4	x	x	x	Non évalué	x
Total	120	27	81	12	67,5 %	326	2,7

Cultures	Nb nids en échec sans intervention	Nb nids en échec avec intervention	Nb nids pris en charge par CDS
Orge d'hiver	11/13 (84,6 %)	5/37 (13,5 %)	
Blé	11/43 (25,6 %)	3/16 (18,7 %)	3
Orge printemps	-	2/2 (100 %)	
Luzerne	1/1 (100 %)	1/1 (100 %)	1
Colza	1/2 (50 %)	-	
Coupe forestière	-	-	
Total	24/60 (40 %)	11/56 (19,6 %)	4

Interaction dates de moissons, dates d'envol des poussins et mesures de protection

	Globalité*		Sans intervention (hors CDS)		Avec intervention*	
	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson	Nb nids avec envol avant moisson	Nb nids avec envol après moisson
Orge d'hiver	2+6	26+6	1	1	1+6	25+6
Blé	36+3	6+3	31+1	0+1	5+2	6+2
Orge printemps	-	-	-	-	-	-
Luzerne	-	-	-	-	-	-
Colza	1	-	1	-	-	-
Coupe forestière	1	-	1	-	-	-
	40+9	32+9	34+1	1+1	6+8	31+8

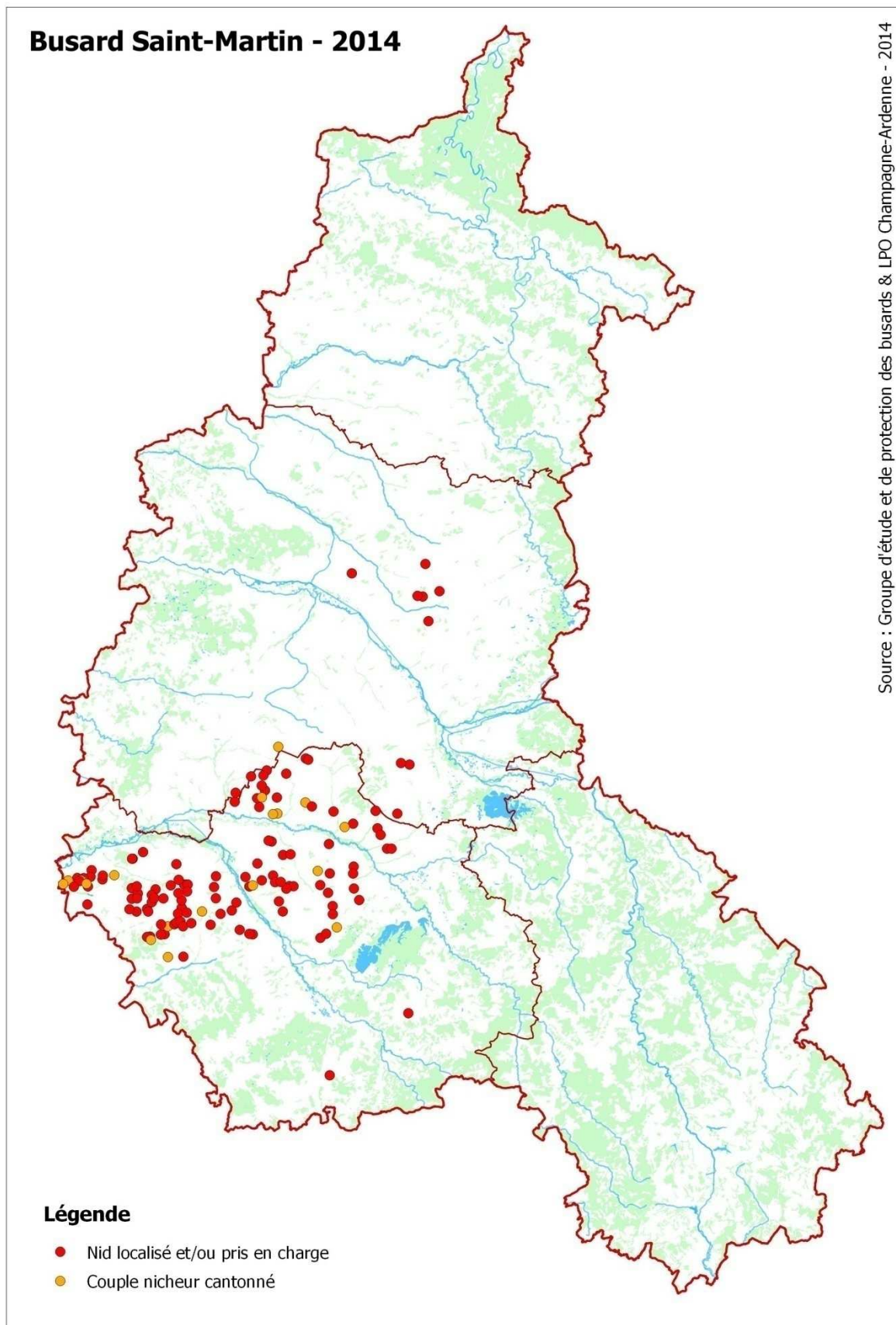
* : pour certains nids, l'envol s'effectue pendant la moisson. Le nombre de nids concerné ne correspond donc pas à l'ensemble des nids identifiés pour l'espèce. Cela concerne 9 nids.

Bilan par commune

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
AUBE					
Allibaudières	10004	2	1	0	4
Aubeterre	10015	3	3	1	13
Val-d'Auzon	10019	1	1	0	4
Avant-lès-Marcilly	10020	3	1	0	0
Avant-lès-Ramerupt	10021	3	3	1	9
Avon-la-Pèze	10023	3	3	3	8
Beurey	10045	1	1	0	4
Boulages	10052	1	1	1	6
Bouranton	10053	1	1	0	4
Bourdenay	10054	1	1	1	5
Bouy-Luxembourg	10056	2	2	1	3
Champfleury	10075	4	3	2	13
Champigny-sur-Aube	10077	1	0	0	0
Chapelle-Vallon	10082	3	3	2	10
Charmont-sous-Barbuise	10084	2	2	2	3
Chauchigny	10090	2	1	1	X (CDS)
Longueperthe	10114	2	2	1	0
Dampierre	10121	2	2	0	5
Dosches	10129	1	0	0	0
Echemines	10134	1	0	0	0
Faux-Villacerf	10145	3	2	0	5
Fay-lès-Marcilly	10146	1	1	0	0
Fontaine-les-Grès	10151	1	1	0	2
Fontaine-Mâcon	10153	3	3	0	8
Fontenay-de-Bossery	10154	5	3	0	10
Les Grandes-Chapelles	10166	1	1	0	0
Gumery	10169	2	0	0	0
Isle-Aubigny	10174	2	1	1	0
Jasseines	10175	3	3	2	6
Lhuître	10195	1	1	1	6
Longsols	10206	1	1	0	4
Mailly-le-Camp	10216	2	2	1	9
Marigny-le-Châtel	10224	2	2	2	8
Mesnil-Saint-Loup	10237	1	1	1	0
Mesnil-Sellières	10239	1	1	1	1
Montsuzain	10256	2	1	0	3
Nozay	10269	1	1	0	4
Origny-le-Sec	10271	1	1	0	0
Orvilliers-Saint-Julien	10274	1	1	0	0
Ossey-les-trois-Maisons	10275	2	2	0	0
Pâlis	10277	1	0	0	0
Pargues	10278	1	1	0	3
Pars-lès-Romilly	10280	1	1	0	0
Le Pavillon-Sainte-Julie	10281	1	1	1	4
Pouan-les-Vallées	10299	1	1	1	X (CDS)
Prémierfait	10305	1	1	0	0
Prunay-Belleville	10308	7	7	5	17
Rigny-la-Nonneuse	10318	7	7	5	17
Rilly-Saite-Syre	10320	1	1	1	5
Saint-Benoît-sur-Seine	10336	1	1	1	X (CDS)

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
AUBE					
Saint-Flavy	10339	3	3	1	9
Saint-Hilaire	10341	1	1	0	0
Saint-Lupien	10348	1	1	0	2
Saint-Lyé	10349	2	2	1	9
Sainte-Maure	10352	1	1	0	0
Saint-Mesmin	10353	1	1	0	4
Saint-Remy-sous-Barbuise	10361	1	1	0	0
Salon	10365	4	4	4	18
Savières	10368	1	1	0	4
Semoine	10369	1	1	0	5
Soligny-les-Etangs	10370	1	1	1	5
Traînel	10382	3	2	0	10
Vallant-Saint-Georges	10392	1	1	1	0
Vaupoisson	10400	1	1	0	5
Viâpres-le-Petit	10408	2	1	0	6
Villadin	10410	4	3	2	8
Villeloup	10414	2	2	1	0
Grange-l'Éveque	10901	1	1	1	2
MARNE					
Bréban	51084	1	1	1	5
Bussy-le-Château	51097	1	1	1	4
Connantray-Vaufrey	51164	1	0	0	0
Corbeil	51169	1	1	1	7
Courcemain	51182	1	1	0	3
Courdemanges	51184	2	2	2	7
Courtisols	51193	3	3	3	5
Les Grandes-Loges	51278	1	1	0	0
Somme-Vesle	51548	1	1	1	5

Carte de localisation des nids et couples de Busard Saint-Martin suivis par le Réseau busards – saison 2014



D. Busard des roseaux

Modalités d'intervention par type de culture (et/ou milieu)

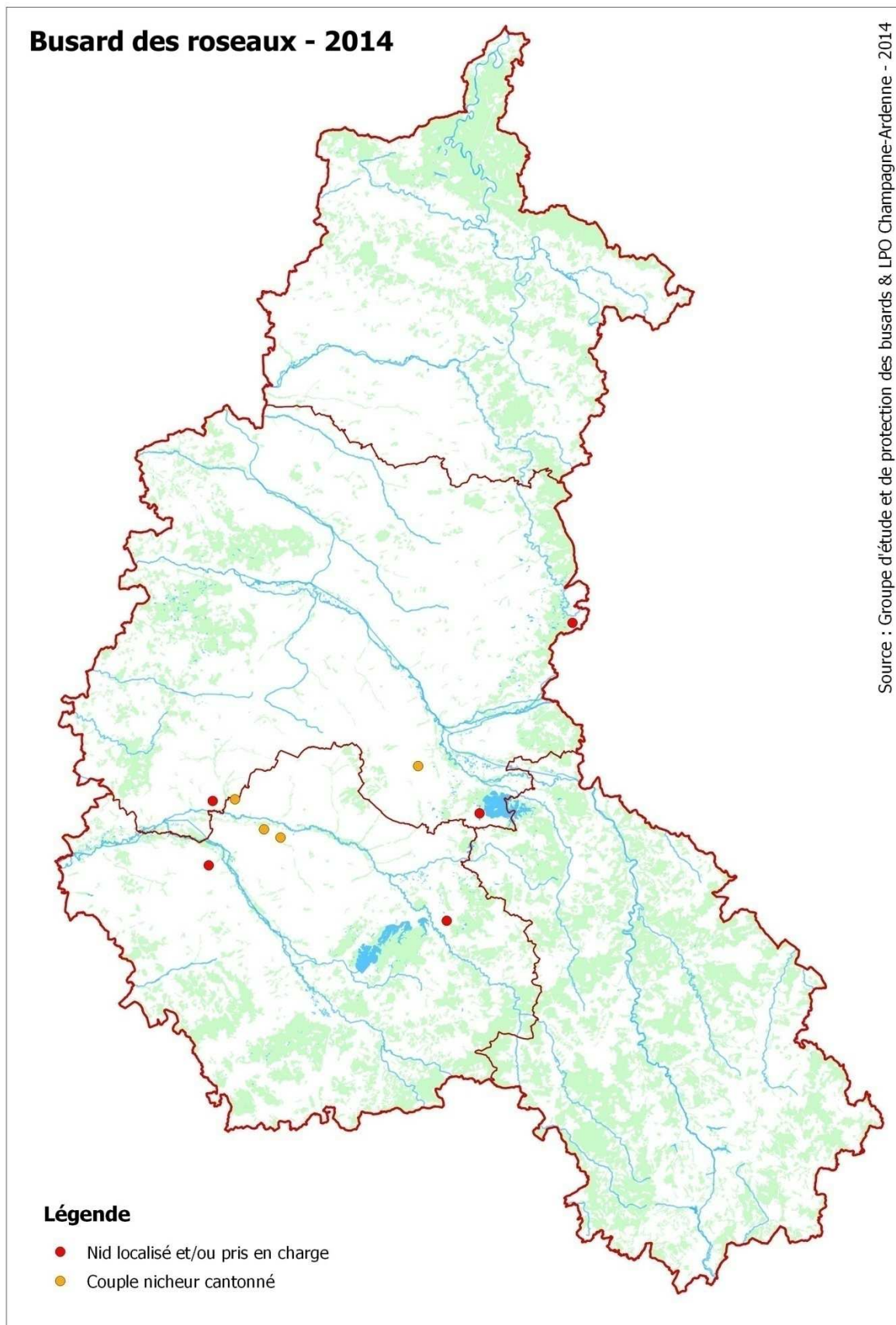
Détail	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge		Modalités d'intervention					
	Nb nids suivis	Nb nids protégés	NON (1)	JAL-CAP (2)	DEP (3)	DEG (4)	CGT-CSF (5)	CDS (6)
Orge d'hiver	1	1	-	1	-	-	-	-
Blé	1	-	1	-	-	-	-	-
Roselière	3	-	3	-	-	-	-	-
Total	5	1	4	1	-	-	-	-

- (1) : aucune intervention en dehors du baguage éventuel des poussins ou nid trouvé avant moisson
 (2) : pose de jalons pour permettre à l'agriculteur de contourner le nid (JAL) ou prélèvement pendant la moisson (CAP et NTM)
 (3) : déplacement du nid vers une culture plus tardive
 (4) : déplacement du nid vers une culture plus tardive et installation d'une cage pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres
 (5) : pose de cages-traineaux (CGT) ou de cages sans fond (CSF ou SA) pour protéger la nichée d'éventuels prédateurs terrestres et éviter la verse de la culture
 (6) : transfert des œufs ou poussins en Centre de sauvegarde ou injection dans un autre nid car nichée menacée

Bilan par commune

Commune	Code INSEE	Nombre de nids suivis et/ou pris en charge			
		Nb couples suivis	Nb nids suivis	Nb nids protégés	Nb de jeunes à l'envol
Aube					
Boulages	10052	1	0	0	0
Pouan-les-Vallées	10299	1	0	0	0
Mesgrigny	10234	1	1	0	0
Petit-Mesnil	10286	1	1	0	0
Marne					
Châtelraould-St-L.	51134	1	0	0	0
Marsangis	51353	1	1	1	5

Carte de localisation des nids et couples de Busard des roseaux suivis par le Réseau busards – saison 2014



LISTE DE DEMANDEURS POUR LES SAISONS 2015 A 2017

Nom, Prénom du demandeur	Code GEPB	Bagueur agréé	Départements d'intervention de 2015 à 2017			
			08	10	51	52
Bénévoles sollicitant une autorisation préfectorale pour les saisons 2015 à 2017						
ALBERT, Pascal	35	Bagueur spécialiste		X	X	
BADOIL, Pierre	74					X
BALTHAZARD, Alain	163				X	
BOUGEL, Marc	518			X		
BOURRIOUX, Jean-Luc	32	Bagueur spécialiste	X	X	X	X
BRANJON, Yanick	459				X	
CAPOVILLA, Léo	948				X	
COCQUYT, Laurent	87			X		
COUTEAU, Caroline	619			X	X	
CROUZIER, Gérard	430			X		
DELIGNY, Marie	889			X	X	
FAYNOT, Roland	81			X		
FREULET, Claude	85			X		
GALVEZ, Michel	434			X		
GILLET, Jacqueline	421			X		
LEPAGE, Frédéric	91			X	X	
MAMPEY, Alexandre	946					X
MAPPS, David	627					X
MILLON, Alexandre	3	Bagueur généraliste		X	X	
MOULET, Daniel	522				X	
PARIS, Serge	34	Bagueur spécialiste		X	X	
PICARD, Michel	524			X		
PILLON, Laurent	444			X		
POINSOTTE, Thérèse	209			X		
POINSOTTE, Philippe	209			X		
ROCQUET, Jean-Christophe	86			X		
SALMIERI, Michel	446			X		
SCHMITT, Jean-François	489					X
SCHOINDRE, Lilian	152					X
TALLOT, Francis	88			X		
TERNOIS, Vincent	401	Bagueur généraliste		X	X	X
THIOLLAY, Jean-Marc	448			X		
VACHERET, Bernard	89			X		
VERNANGE, Patrick	73			X		
VERON, Philippe	525			X		
ZABINSKI, Dominique	37				X	

Tab. 1 - Liste des bénévoles impliqués dans les actions de protection des 3 espèces de busards de 2015 à 2017
 (légende : X département de surveillance)

